

Budget... Vers une nouvelle impasse ?

Un quorum non atteint au conseil programmé le 15 avril et la séance est annulée ! Monsieur Tourret sort souriant de cette réunion ratée sans donner de nouvelle date.

Le 15 avril est normalement la date limite pour le vote des budgets communaux. Exceptionnellement, cette année la date limite est repoussée au 30 avril. Il nous reste quelques jours pour une nouvelle réunion.

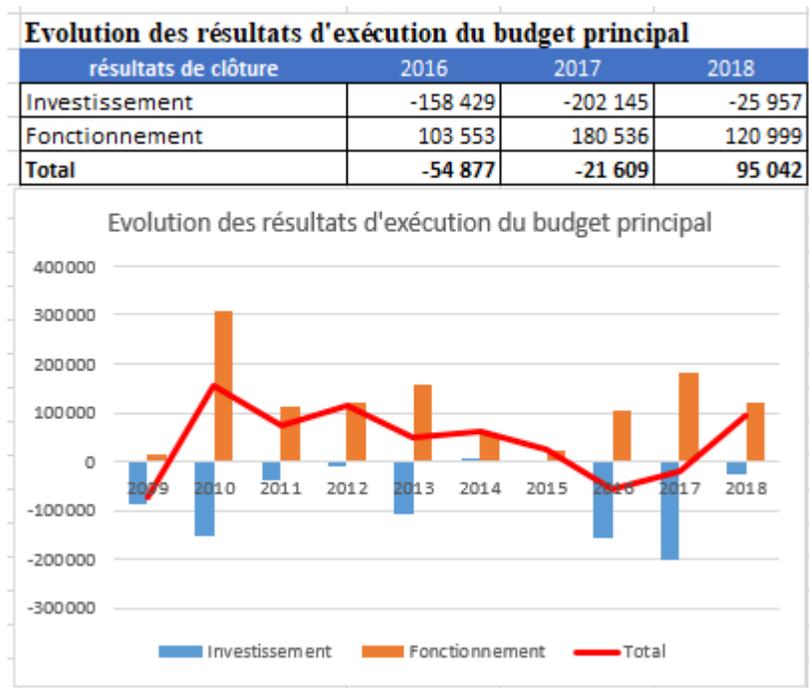
Une seule commission finances depuis un an et seulement 4h avant le conseil. Antoine Benoit était le seul conseiller présent avec Monsieur le maire et la secrétaire de mairie. Et les autres ??? Des dizaines de pages de chiffres à analyser instantanément !

Pas très sérieux tout cela. Ah si, un point positif, les comptes administratifs 2018 ont été arrêtés et validés par la Direction des Finances Publiques dans les temps et ils devaient être présentés au vote du conseil contrairement aux deux dernières années. Comme par hasard, en 2016 et 2017, les résultats n'étaient pas bons... En 2018, la chambre régionale des comptes nous l'a fermement rappelé.

Une nouvelle réunion du conseil est programmée lundi 28 avril. Quelle sera notre position ?

CAP AUDRESSELLES vous propose une présentation des éléments du budget qui ont été mis à disposition des élus lundi 15 avril, le soir du conseil avorté. Nous vous livrerons ensuite notre analyse et la position que nous défendrons lundi prochain.

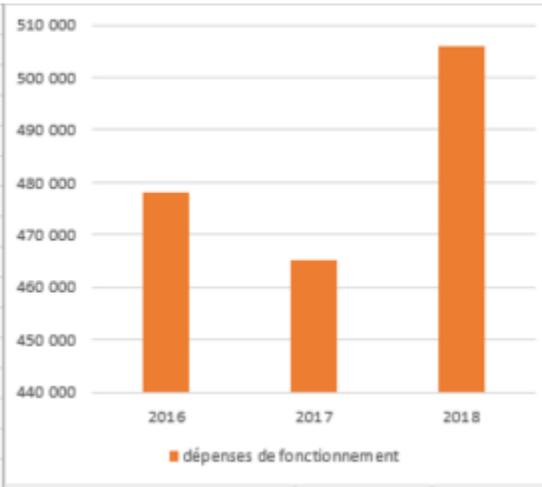
Comptes administratifs 2018 : Il s'agit ici de dresser le bilan de l'année qui vient de s'écouler.



En résumé : Après 2 ans de déficit, la situation se rétablit enfin. Le gel des investissements et la hausse des impôts locaux ont été nécessaires pour rétablir une situation budgétaire délicate de notre budget communal.

Analyse détaillée :

Analyse du compte administratif 2018 du budget principal. (correspond au réalisé 2018)						
	2016	2017	2018	écart 2018/2017		
dépenses de fonctionnement	478 000	465 000	506 000	41 000	8,8%	
recettes de fonctionnement	556 000	555 000	627 000	72 000	13,0%	
dépenses d'investissement	164 000	447 000	6 980	-440 020	-98,4%	
recettes d'investissement	3 842	995	183 168	182 173	18308,8%	



Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de + 41 000€ entre 2017 et 2018.

Malgré :

0€ versés au associations (3 000€ étaient prévues au budget).

17000€ d'économie de personnel (131000€ dépensés pour 149000€ prévu)

et fort probablement quelques dizaines de milliers d'euros de factures pas encore e paiement.(exemple : 10 000€ de gaz selon le trésor public, 0€ réglé sur les 3000€ de ta prévues..)

Nous avons dépassé notre budget sur les comptes suivants:

+19 000€ pour les fêtes et cérémonies !!! (39000€ dépensés en 2018 pour 20000€ prévus)

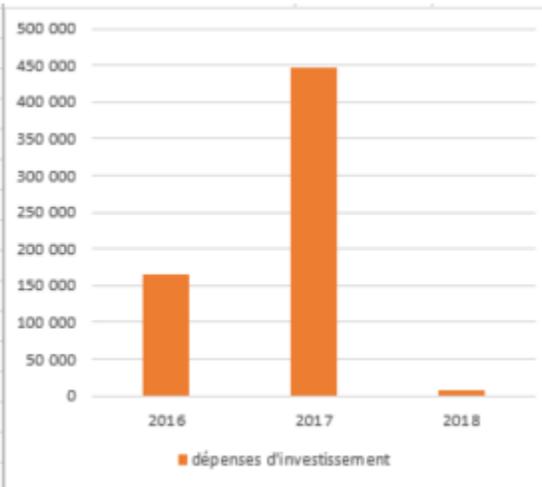
+5 700€ pour l'entretien et réparations de bâtiments (11250€ dépensés pour 5600€ pri

+4 200€ de factures d'eau (5300€ dépensés pour 1000€ prévus)

+3 800€ d'entretien et réparation réseaux 10800€ dépensés pour 7000€ prévus)

+ 5 300€ d'autres impôts et taxes (6100€ dépensés pour 800€ prévus)

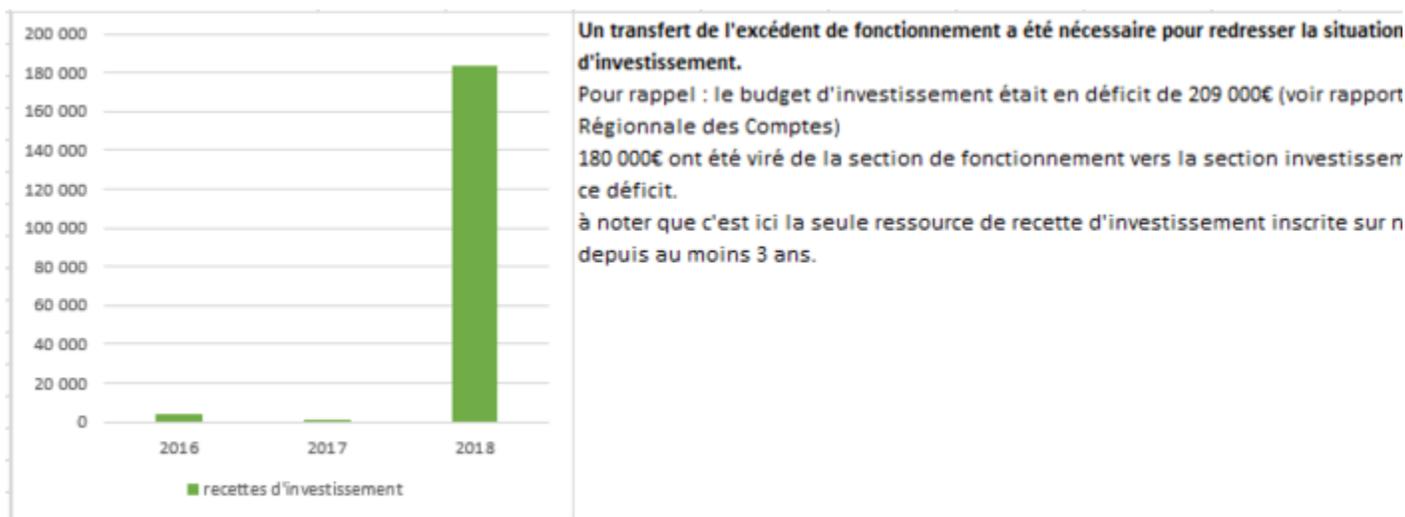
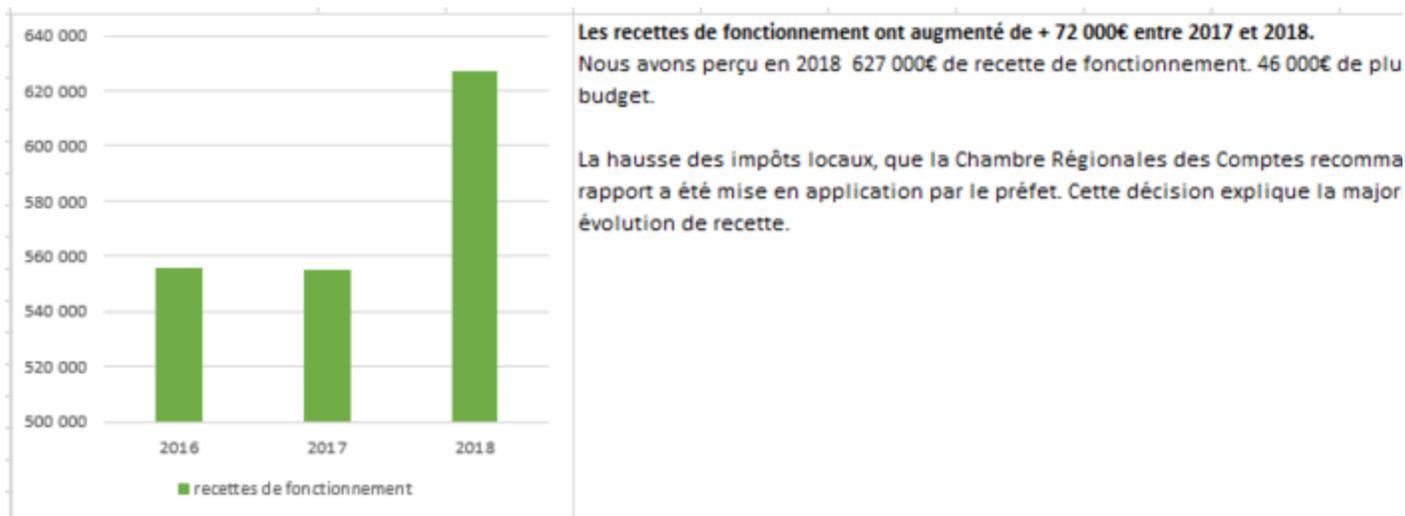
+1 500€ dépenses de personnel non titulaire (7300€ dépensés pour 5800€ prévus)



Les dépenses d'investissements ont été très limitées.

Sur recommandation de la chambre régionale des comptes , les dépenses sur budg d'investissement ont été réduites à leur minimum. Le budget investissement était en 209 000€ (voir rapport de la Chambre Régionale des Comptes)

Ainsi, la seule dépense d'investissement sur 2018 a été l'achat d'urnes funéraires pr 6980€.



Budget Primitif 2019 : Il s'agit ici de la proposition de budget 2019 faite par Mr le maire à ses conseillers. C'est ce budget qui sera soumis au vote lundi soir.

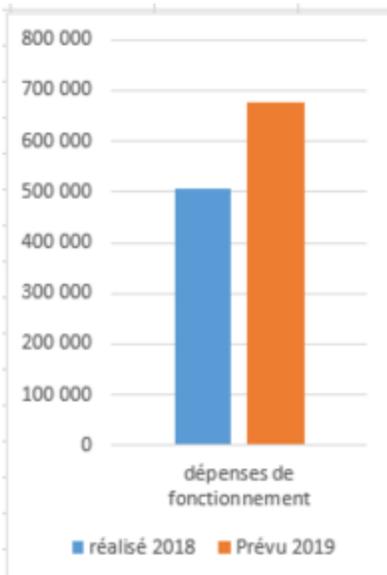
Pour rappel : le budget de la commune se décompose en 2 sections :

- **La section de fonctionnement** qui regroupe toutes les dépenses et les recettes utiles au quotidien de notre commune.
- **La section d'investissement** qui regroupe toutes les dépenses et les recettes utiles pour faire évoluer le « patrimoine » de notre commune.

En résumé : Roger Tourret propose d'augmenter les dépenses et recettes de fonctionnement de +30% et de réduire encore l'investissement.

	réalisé 2018	Prévu 2019	écart 2019/2018	
dépenses de fonctionnement	506 000	675 000	169 000	33,4%
recettes de fonctionnement	627 000	864 000	237 000	37,8%
dépenses d'investissement	209 000	50 000	-159 000	-76,1%
recettes d'investissement	183 000	50 000	-133 000	-72,7%

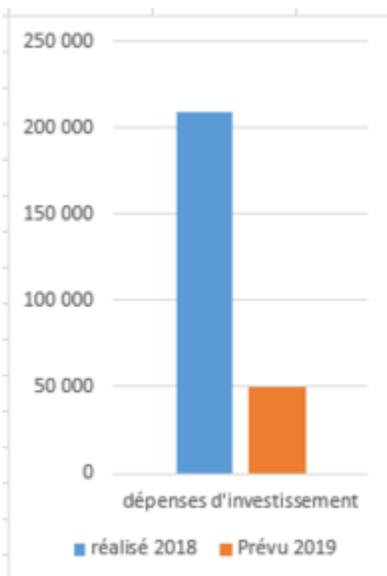
Analyse détaillée :



Mr Tourret propose d'augmenter les dépenses de fonctionnement de +33% .

les principales évolutions en détail :

- + 27 000€ sur le compte fêtes et cérémonies. 66 000€ inscrits au budget 2019 !!
- + 20 000€ d'électricité. 52 000€ inscrits au budget alors que nous avons dépensé 32 000
- + 17 500€ de charges de personnel titulaire. (une embauche? rien n'a été encore été é conseil)
- + 12 600€ de service incendie
- + 5 500€ de cotisation Urssaf
- + 5 000€ d'indemnités (pourquoi? pour qui?)
- + 5 000€ de subventions aux associations
- +4 400€ de charges exceptionnelles (??)
- + 3 900€ de cotisation caisse de retraite



Les dépenses d'investissements resteront très limitées.

26 000€ seront nécessaires pour combler le déficit de l'année écoulée.

Mr Tourret propose donc pour seules dépenses d'investissement cette année :

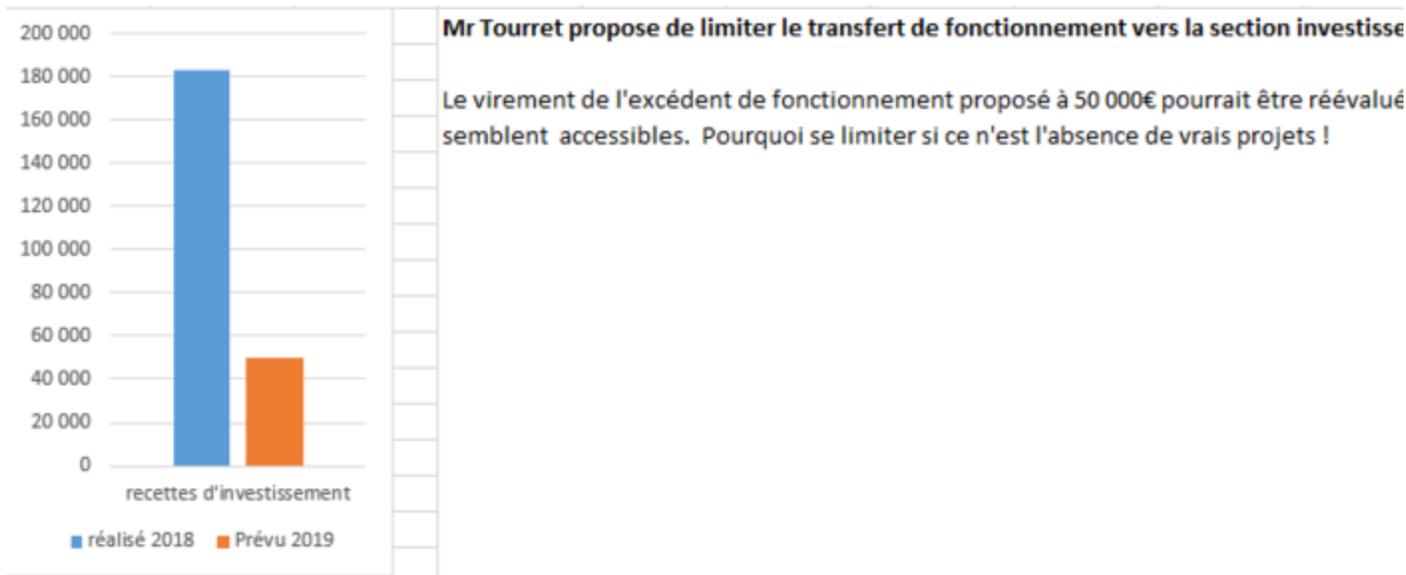
- 12 800€ pour le cimetière.
- 10 000€ de travaux sur bâtiments publics
- 1 000€ de matériel de bureau et informatique



Les recettes de fonctionnement sont évaluées à +37% rapport aux recettes réelles de 2

Mr Tourret attend ainsi 864 000€ de recettes dont :

- 120 000€ de report du résultat positif de l'année écoulée.
- 349 000€ liées au maintien des taux de taxes foncières et d'habitations.
- 19 000€ de droit de place (occupation du domaine public)
- et 120 000€ suite réimputation de charges sur le budget camping ! Alléluia ! Enfin! C'es première ! CAP AUDRESSELLES a souvent l'impression de ne pas être écouté, mais preu avons réussi à nous faire entendre ! C'est une immense satisfaction!**



Analyse CAP AUDRESSELLES

Beaucoup d'éléments à notre disposition nous laisse penser que la gestion et le fonctionnement de notre mairie nous coûtent très chers.

Nous ne sommes pas en mesure d'imaginer voter en faveur des éléments qui nous sont actuellement présentés : **Nous n'approuverons pas les comptes administratifs 2018 et nous ne voterons pas en faveur de ces budgets primitifs**

Cette position est motivée par les points suivants :

- 1/ Les manquements aux règles
- 2/ Les pertes d'argent importantes et injustifiées
- 3/ L'augmentation injustifiée de 30% du budget de fonctionnement
- 4/ Le budget d'investissement qui reflète l'absence totale de projet pour notre village.

1/ Les manquements aux règles

- Refus de notre droit à consulter les éléments comptables de notre municipalité
- Refus de la tenue d'un conseil municipal extraordinaire demandé par 11 conseillers sur 13
- Des faux en écriture (fausses délibérations)
- Des redressements fiscaux niés à plusieurs reprises par Mr Turret
- Des condamnations (2 en notre possession) niées à plusieurs reprises par Mr Turret
- Une mauvaise tenue des comptes soulignée par la chambre régionale des comptes.

2/ Des pertes d'argents importantes et injustifiées

- Les condamnations en notre possession représentent environ 28 000€
- La déclaration de TVA n'est pas faite depuis au moins 5 ans pour le camping et l'assainissement. Nous pouvons citer 2 chiffres :

- 134 000€ de redressements et pénalités budgetés par la chambre régionale des comptes en 2018.

- 60 000€ environ de pertes des TVA remboursables hors délais pour l'assainissement.

A notre connaissance les déclarations de TVA ne sont toujours pas effectuées et il faut s'attendre à un nouveau redressement.

- Il n'y a pas d'assurance pour se faire rembourser les salaires d'un employé municipal en arrêt pour accident de travail pendant 19 mois. Probablement plus de 40 000€.
- Le budget fêtes et cérémonies qui passe de 19 000€ en 2017 à 38 000€ en 2018...
- Les factures en retard...
- Le budget communal n'est pas soumis à la déclaration de TVA mais nous pouvons récupérer une partie des TVA payées si l'on en fait la demande auprès du Fond de Compensation de la TVA (FCTVA). Nous sommes au moins sûrs qu'au cours des 10 dernières années, cela n'a jamais été fait !
- Les recettes pour la location de la briqueterie représentent moins 900€ en 2018
- Les recettes pour les droits de place (Marchés, ducasse, AOT Terrasses) ne représentent que 1 450€ en 2018

3/ L'augmentation injustifiée de 30% du budget de fonctionnement

Cette augmentation ne se justifie que par la mauvaise gestion de la municipalité depuis des années. Nous n'étions pas encore élus que les problèmes existaient déjà et qu'ils nous étaient cachés.

Nous sommes ravis d'avoir été entendus concernant la ré-imputation de charges communales sur le budget camping. Mais il est scandaleux que cela n'ait pu être fait depuis si longtemps... Imaginez le manque à gagner depuis des années.

4/ Le budget d'investissement qui reflète l'absence totale de projet pour notre village.

Les budgets primitifs 2019 montrent un fonctionnement coûteux et l'absence de projets pour Audresselles.

Qu'en est-il :

- du projet de réaménagement de la place dont le principe a été voté en mai 2018 ?
- de l'enfouissement du réseau électrique ?
- de l'entretien des trottoirs ?
- de la propreté du village et des structures à aménager (voir photo Tardinghen) ?
- de la rénovation complète de la salle des fêtes ?
- de la politique d'urbanisme ? (le PLUI de décembre toujours pas présenté au conseil)
- ...

Pas d'idées, pas de projets, pas de rêves pour notre village...

Antoine Benoit et Olivier Hugon pour Cap Audresselles